



## 4.01



## DES PAYSAGES

## 2.1 DES PLATEAUX GRANITiques ET LEURS TROIS RIVIÈRES

L'ensemble paysager des plateaux du Velay est un grand territoire qui occupe toute la partie est du département. Il pourrait se schématiser en un système de hauts plateaux (plateau de Saint-Just-Malmont, de Sainte-Sigolène, de Lapte et Montfaucon, du Lignon, de Dunières, du Chambon et de Tence) traversés par ses trois rivières (Semène, Dunières, Lignon). Les plateaux s'échelonnent entre 750 mètres et plus de 1000 mètres d'altitude. Il s'agit, comme bien souvent dans le Massif Central (en Haute-Loire : plateaux de la Margeride et plateaux du Forez dont il est séparé par la vallée de la Loire) d'un plateau granitique très ancien.

## 2.2 TROIS FORMES D'OCCUPATION PAR LA FORÊT POUR TROIS MORCEAUX DE PAYSAGE

Une des caractéristiques marquantes des plateaux du Velay est l'importance du couvert forestier et ses variations selon les secteurs et selon le niveau de pression agricole.

- Sur les secteurs de plateaux de moyenne altitude (Sainte-Sigolène, Lapte...), les bois de résineux disséminés (pinèdes et sapinières)

forment des petites taches anguleuses dans un espace agricole largement ouvert. Mais par endroits, de nombreuses parcelles autrefois vouées à l'agriculture ont été plantées de résineux. De bosquets successifs, le couvert forestier se transforme en une forêt étendue.

- Dans les gorges de la Semène, de la Dunières et du Lignon, les versants rocheux et abrupts ont naturellement été colonisés par la forêt où domine le pin sylvestre particulièrement adapté à ces conditions difficiles. Cette forêt spontanée donne un caractère sauvage à ces vallées inaccessibles.
- Sur les hauts plateaux (hauts de Dunières et de Riotord, du Chambon et de Tence), la forêt s'impose comme occupation principale des sols. Sur ces terres hautes (autour de mille mètres d'altitude), les bois de pins laissent la place aux grandes futaies de sapins aux lumières plus tamisées et aux ambiances plus fraîches qui attirent chasseurs et cueilleurs.

## 2.3 DES SOURCES NOMBREUSES QUI DISPERSENT L'HABITAT TRADITIONNEL

En terrain granitique, l'eau s'infiltré difficilement en profondeur : elle affleure partout. Au cours des périodes pluvieuses, tous les petits vallons sont parcourus de ruisseaux mais dès que la sécheresse s'installe, l'eau n'est plus là. La répar-

tition de l'habitat est donc intimement liée à la présence des sources qui a pour conséquence la dispersion du bâti traditionnel sur le territoire

## 2.4 UNE DIVERSIFICATION AGRICOLE RÉCENTE : « LE PAYS DES PETITS FRUITS »

Le climat montagnard, associé à la fertilité limitée des terres et aux conditions naturelles très uniformes, explique une certaine homogénéité dans l'occupation des sols : les prairies sèches ou humides composent l'essentiel de l'espace agricole. L'agriculture est en effet principalement tournée vers l'élevage bovin et la production laitière. Les cultures céréalières adaptées à un tel climat y sont rares. L'originalité de ce pays tient dans la diversification agricole récente vers la production de petits fruits rouges (framboises, groseilles...). Le paysage de bois et de prairies est donc rythmé par le regroupement de petites serres en plastique sur les versants adoucis.

## 2.5 UN TERRITOIRE « À DEUX VISAGES »

Le territoire semble être aujourd'hui « à deux visages » de part et d'autre de la vallée de la Dunières. Celle-ci marque une frontière naturelle nette entre le nord et le sud : au nord, un territoire en plein essor démographique et industriel ; au sud, un territoire plus éloigné

de l'agglomération stéphanoise et des voies de communication, moins marqué par l'urbanisation récente, qui conserve un caractère foncièrement rural. Alors qu'ailleurs, l'avancée de la forêt est souvent synonyme d'appauvrissement en termes de diversité des paysages, ici, l'éloignement, l'air pur, la pleine nature... deviennent des atouts de développement économique et touristique.

## 2.6 LES MARQUES DE LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE DANS LES VALLÉES

Lors de la révolution industrielle du 19<sup>e</sup> siècle, le territoire des plateaux du Velay a vu se développer de nombreuses industries utilisant la force motrice de l'eau dans les vallées. Fabriques de textiles, d'articles de quincaillerie, de pièces mécaniques, de faux (à Pont Salomon)... mais aussi réseaux d'ateliers dans le milieu rural. Ces activités ont été touchées par les crises successives du milieu du 20<sup>e</sup> siècle. L'exode rural a été fort au seuil des années soixante, au profit surtout des agglomérations stéphanoise et lyonnaise. La forêt a alors gagné du terrain par rapport à l'agriculture et les villages se sont vidés.

### *Exemple 1. L'héritage de l'agencement entre usines, cités et jardins-potagers (exemple de Pont-Salomon)*

Pont-Salomon a connu son essor industriel avec la fabrique de lames de faux. De nombreux bâtiments d'usines et de manufactures jouxtent encore la rivière Semène dont ils exploitaient l'énergie. De nombreuses cités-logements ont été construites aux alentours. Quelques unes d'entre elles ont été restaurées et servent encore de logements. Sur les rives de la Semène, les jardins potagers sont encore très prisés par les habitants. Mairie et église font partie du même ensemble architectural «paternaliste» et ont été inscrits au même titre que les lotissements et l'usine au titre de l'*Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques*.

### *Exemple 2. La vallée de la Dunière : héritage industriel et développement récent*

La vallée de la Dunière possède un riche patrimoine industriel lié à la force hydromécanique exploitée depuis toujours au travers des moulins à eau. Le cours de la rivière est ainsi étonnamment équipé de seuils, dérivations, biefs... avec des densités parfois très

importantes. Les deux bourgs de Dunière et de Riotord concentrent quant à eux l'essentiel des anciens bâtiments d'usine. Les activités étaient souvent liées au tissage (moulinage, filature...) ou au bois (scierie).

Autant l'activité de filature a apparemment définitivement disparu, autant les activités liées au bois connaissent un regain de dynamisme en particulier à Dunière. En effet, un pôle d'activités se développe aujourd'hui autour de l'activité historique de scierie mais aussi du bois énergie.

## 2.7 LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL MODERNE : LA PLASTURGIE

L'est du département de la Haute-Loire est marqué par un développement industriel singulier. Depuis les zones d'activités de Monistrol (zone industrielle de Chavanon) jusqu'à Saint Pal-de-Mons, des usines de fabrication de films plastiques ont été construites depuis les premières heures de la transformation du polyéthylène par la *Société Sigolénoise de l'Industrie du Plastique* en 1955. Cette dynamique économique a considérablement guidé l'aménagement de ce territoire et a construit dans l'imaginaire local une représentation indissociable de cette activité.

En a découlé la construction répétée de bâtiments industriels singuliers, composés de vastes espaces horizontaux, et accompagnés de hautes tours pour refroidir les films plastiques. Sur le plateau de Sainte Sigolène (berceau de cette industrie) depuis Monistrol-sur-Loire jusqu'à Saint Pal-de-Mons et même plus à l'est et au sud vers Saint-Romain-Lachalm et Montfaucon, ces bâtiments deviennent de

véritables motifs paysagers, vecteurs de l'image singulière de ce territoire industriel tourné vers le plastique. La dernière usine construite sur la Zone Industrielle de Chavanon par l'entreprise Barbier (un des pionniers de cette technologie sur ce secteur) est monumentale. Notamment à cause de sa tour de refroidissement très haute mais bénéficiant de fait d'une capacité naturelle de convection d'air capable de refroidir les films sans avoir à ventiler artificiellement, réduisant ainsi l'énergie grise de ce matériau. Il s'agit de la dernière génération de bâtiments industriels voués à l'extrusion et à la production de films plastiques.

## 2.8 L'HÉRITAGE ACTIF DU RÉSEAU DES ANCIENNES VOIES FERRÉES ABANDONNÉES

À Pont-Salomon, passe une voie ferrée. Celle-ci reliait Pont-Salomon à la ville de Saint-Étienne et se prolongeait via la Semène dans le Velay jusqu'à Dunières, Montfaucon et Raucoules. Là, elle retrouvait le tracé d'une autre ligne de chemin de fer, la Galoche, qui reliait les villes de Lavoûte-sur-Loire à Lavoulte-sur-Rhône. À partir de Dunières, cette voie est aujourd'hui utilisée à des fins touristiques. À Pont-Salomon, et sur la majeure partie de son tracé, la voie est encore en état de marche moyennant quelques opérations limitées de maintenance. Elle constitue pour le Pays de la Jeune Loire et ses Rivières un axe potentiel d'avenir grâce à la connexion via le rail de son territoire à l'agglomération de Saint-Étienne (fret ou transport de passagers). Elle est mentionnée dans le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) avec cette perspective.

Le tracé de la Galoche est encore bien visible et presque entièrement praticable d'Yssingaux à



Cultures de céréales et prairies, érables et frênes isolés, bois de pins

## 4.01



Jardinier et jardin clos en pisé à Bas-en-Basset

Raucoules. Formidable itinéraire de découverte du territoire, l'abandon du tracé interpelle. Ce tracé a été valorisé sur d'autres territoires voisins (piste de randonnée sur les territoires de l'Emblavez et du Meygal, cheminement pour cycles et piétons dans la traversée d'Yssingaux, voie ferroviaire touristique sur le plateau Vivarais-Lignon...).

### 2.9 LA RN88

L'est du département de la Haute-Loire est traversé par l'axe routier de la RN88 (itinéraire Lyon-Toulouse). Depuis Saint-Étienne jusqu'à Yssingaux, cet itinéraire est aménagé en voie rapide et constitue de fait une connexion facile avec l'agglomération stéphanoise et la région Rhône-Alpes. Le trajet d'Yssingaux à Saint-Étienne s'effectue en environ vingt-cinq minutes. Le dynamisme local en terme de construction de bâtiments d'activités et de logements à proximité de cet axe est évidemment indissociable de cet aspect fonctionnel.

### 2.10 LE BARRAGE DE LAVALETTE (APPROVISIONNEMENT EN EAU DE SAINT-ÉTIENNE ET BASE DE LOISIRS)

Barrant le Lignon, le barrage de Lavalette a été bâti entre 1914 et 1919 à la suite des périodes

de sécheresse ayant conduit la ville de Saint-Étienne à la pénurie d'eau (notamment la sécheresse de 1893). Il a été surélevé après la seconde guerre mondiale (1945-1948). Il possède donc la double vocation de production hydroélectrique et de réserve d'eau potable. Il alimente en effet la ville de Saint-Étienne via une canalisation de plus de 54 kilomètres qui traverse l'est du département de la Haute-Loire en utilisant la pente naturelle (1,5 cm par mètre) via la zone d'activité de Monistrol-sur-Loire et la Chapelle-d'Aurec. La présence de ces infrastructures hydrauliques modernes contribue à l'ambiance industrielle générale de la partie Nord des plateaux du Velay.

## 3. MOTIFS PAYSAGERS

### 3.1 LES TUNNELS DE PETITS FRUITS

Le développement récent et organisé (fin des années 1980, début des années 1990) de la culture productive de petits fruits rouges a généré une présence sporadique importante de groupements de serres qui constituent un nouveau motif très présent de cet ensemble de paysages. (cf. *Grandes composantes des paysages*).

### 3.2 LES USINES DE PLASTIQUE

Dans la «banane plasturgique», c'est-à-dire la zone légèrement incurvée entre Monistrol-sur-Loire et Saint-Pal-de-Mons, les usines de matière plastique au profil allongé particulier avec tour de refroidissement, constituent un motif paysager local de nature industrielle (cf. *Grandes composantes des paysages : la «banane plasturgique»*).

### 3.3 LES FRICHES INDUSTRIELLES DANS LES VALLÉES

Les usines abandonnées sont un motif paysager de fond de vallées (Dunière, Semène...). Elles témoignent à la fois du passé industriel florissant de ces vallées, non loin de Saint-Étienne et contrastent avec les installations plasturgiques plus récentes, situées plus sur les hauteurs (cf. *Grandes composantes des paysages*).

### 3.4 LES TÊTES DE BV

Exemple : Au-dessus du hameau des Mazeaux, juste sous la forêt, la route décrit une large courbe s'enroulant autour de la dépression d'un départ de vallée. Occupée par une zone humide, cette dépression que les spécialistes se plaisent à nommer «tête de BV» (pour «tête de bassin versant»), présente de réelles qualités tant hydrologiques qu'écologiques. Il ne s'agit pas ici de présence de spécimens floristiques et/ou faunistiques exceptionnels mais bien d'un équilibre écologique fin et relativement ordinaire mais ô combien important pour la régulation des eaux pluviales et la qualité des cours d'eau. Il devrait de fait, faire l'objet de toutes les attentions. Pourtant, ces motifs paysagers récurrents sur les plateaux granitiques du Massif Central, sont souvent dégradés par des drainages parfois irraisonnés.

### 3.5 LA FERME-BLOC EN GRANITE DU VELAY

La ferme-bloc est généralement harmonieusement implantée dans la pente avec un carré d'habitation et la grange attenante. Une montée de grange (montade) permet le plus souvent d'avoir le niveau de l'étable en contrebas. Les constructions sur ces plateaux sont massives, jointives, en granite appareillé. Les toitures sont traditionnellement à deux pans, de faible pente pour les tuiles, plus redressées



Panorama depuis Montregard

pour les lauzes. Parfois, un toit à quatre pentes dissocie l'habitation du bâtiment d'élevage, surtout à l'est et dans le pays protestant (NB. Au moment de la Réforme, le Vivarais, actuelle Ardèche et le Velay ont été des terres d'implantation importante du protestantisme. Dans la partie Velay, principalement le long du Lignon dans la partie supérieure de son cours.).

### 3.6 LES PARCELLES DE POMMES DE TERRES ET DE CHOUX

La pomme de terre et le chou se plaisent aux altitudes et dans les sols des plateaux du Velay et leur présence y est particulièrement perceptible. Choux et pommes de terre de la potée auvergnate se retrouvent dans les champs de cet ensemble de paysages. Le caractère apparemment ordinaire de ces cultures ne laisse pas deviner leur tradition ancienne.

### 3.7 LES VIADUCS LA RN88

Les deux viaducs de la RN88 permettant d'enjamber la Semène et le Lignon, respectivement à Pont-Salomon et à Pont-de-Lignon sont deux ouvrages d'art relativement récents qui marquent clairement les passages des deux grands cours d'eau de l'ensemble de paysages. Le premier date de 1981 et a été doublé

en 2000. Le second, très élancé, a été achevé en 1993. Ces infrastructures routières récentes font écho à l'ambiance industrielle de l'ensemble : usines anciennes de Pont-Salomon ; usines hydroélectriques du Lignon ; usines plasturgiques...

## 4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

### 4.1 L'EXPÉRIENCE PEU CONNUE DU GRAND FELLETIN (1386 M)

Un équivalent du Mézenc en terme de vue à 360°, dont on ne parle pas.

### 4.2 LE CLOCHER DE LAPTE

Le village de Lapte est particulier parce qu'il est installé sur un promontoire rocheux qui le met bien en évidence. De très loin, seul le clocher de l'église est visible et sert d'élément de repère important sur le plateau, notamment depuis la RN88. S'il est un point de mire, il est aussi un point de vue remarquable sur le plateau. On peut y monter.

### 4.3 LE « PANORAMA PÉRIURBAIN » DEPUIS LA DUO

Depuis les hauts de Pont-Salomon, le point de vue depuis la Duo permet de regarder d'en haut la vallée de la Semène et le plateau de Saint-Ferréol-d'Auroure. Il constitue un lieu d'observation privilégié de la "ville diffuse".



Aménagement récent de la zone de Chavanon à Monistrol-sur-Loire

## 4.01



Panorama périurbain sur Pont-Salomon et Saint Ferréol-d'Auroure depuis la Duo

Nous sommes ici sous l'influence directe de l'agglomération stéphanoise. De longues bandes de lotissements alternant avec les vallées boisées et quelques parcelles agricoles résiduelles en témoignent.

#### 4.4 LES VOIES FERRÉES ABANDONNÉES

cf. Grandes composantes des paysages : l'héritage actif du réseau des anciennes voies ferrées abandonnées

#### 4.5 MONTREGARD

Comme son nom l'indique, le village de Montregard jouit d'une vue panoramique assez extraordinaire. Avec le recul et l'altitude nécessaire, le regard porte donc depuis le mont Briançon jusqu'au Mézenc en passant par les succs du Meygal. La petite éminence rocheuse dominant le village est plantée d'un calvaire. La vue y est encore plus imprenable.

#### 4.6 LE HAMEAU DE CLAVAS

Sur la commune de Riotord, Clavas est un petit hameau qui s'étire en rive droite d'un petit ruisseau (la Clavarine), le long d'une voie, en pied de versant exposé au sud. Au bout du village, un petit clos. Dans ce clos, la petite église de Clavas. L'expérience paysagère liée à

la découverte de cet endroit relève du côté insoupçonné de l'existence de ce lieu. Au-delà du passé historique et religieux (ancienne abbaye cistercienne abandonnée puis démontée pierre par pierre), cette expérience rend probablement ce petit "bout du monde" remarquable.

### 5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

#### LES EXTENSIONS URBAINES À PROXIMITÉ DE LA RN88 ET DANS LES BOURGS INDUSTRIELS

L'étalement contemporain des agglomérations par le développement des constructions artisanales, industrielles mais surtout pavillonnaires est un phénomène qui tend à se généraliser sur l'ensemble du territoire. L'importance que prend progressivement la RN88 du fait de ses aménagements récents génère un nouveau potentiel stratégique qui accélère ces installations nouvelles.

#### L'EXPLOITATION RAISONNÉE DE LA FORÊT

##### LES PERLES DU VELAY

L'altitude moyenne de 900 mètres, entre 700 et 1100 mètres, l'ensoleillement et la nature du sol sont favorables à la culture de petits

fruits rouges. L'altitude permet de plus une production décalée qui rend celle-ci compétitive sur le marché notamment de la fraise. Si la production de fraises est présente de manière pionnière depuis les années 1960, c'est à partir de la fin des années 1980 qu'elle se développe. Dans les années 1990, les marques liées à une dénomination de montagne, «Perles Rouges (fraises et framboises) et Perles Noires (myrtilles) des Monts du Velay», sont créées par le Syndicat des Producteurs de Fruits Rouges des Monts du Velay.

#### LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN AUTOUR DU GRAND FELLETTIN

À l'inverse d'espaces auvergnats plus célèbres, la faible notoriété à l'échelle régionale du Grand Felletin, comme sa position en marge, à l'écart des grandes voies de circulation, en limite départementale et régionale, en font un espace plus aisément convoitable par l'industrie de l'éolien.